les propositions de la Commission des finances qui ont été arrêtées d'accord avec le gouvernement.

M. Henri Le Mire demande la disjonction. La disjonction est repoussée par 370 voix contre 208. L'article est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi. Séance levée à 19 h. 25.

« Il importe, dit M. François-Marsal, de faire confiance au Cabinet Painlevé. »

Paris, 1er juillet. — M. François-Marsal, ancien président du Conseil, a présidé le déjeuner mensuel de l'Union du Commerce et de l'Industrie.

A cette occasion, il a prononcé un discours dans lequel il a présenté des observations sur la situation politique et financière. Etudiant l'Emprunt nouveau, si avantageux pour les capitalistes, il se demande quels avantages y trouvera l'Etat. Quoi qu'il en soit et quelques réserves que comportent de telles mesures, il importe de faire confiance au Cabinet Painlevé pour deux raisons:

M. Painlevé, en allant porter le salut de la France à ceux qui meurent pour elle, a par un geste bien français qui a été au cœur de la France; et surtout, le Cabinet dans sa déclaration a montré qu'il voulait la paix intérieure.

M. HERRIOT A MEZIERES ET A CHARLEVILLE

Charleville, 1er juillet. — M. Edouard Herriot, invité par les comités du Cartel des gauches à présider aujourd'hui un banquet démocratique à Charleville, est arrivé à 11 h. 50.

Il s'est rendu d'abord à la mairie de Mézières puis à la mairie de Charleville, où a eu lieu le banquet.

Le Préfet des Ardennes a levé son verre à MM. Doumergue et Painlevé.

Puis, M. Boulet, maire socialiste de Charleville; Lebart, président de la Fédération radicale et Philippoteaux, député, ont rapporté les mérites de la victoire du Cartel des gauches sur M. Herriot.

M. Herriot a répondu qu'il n'avait qu'un désir: servir la démocratie.

Il rappelle l'œuvre qu'il a accomplie à Londres et à Genève afin que la France, nation si souvent saignée à travers les siècles, puisse enfin vivre dans la paix du travail ».

Les 6 milliards de billets nouveaux

Paris, 1er juillet. — Le *Journal Officiel* publie ce matin une convention entre le ministre des Finances et la Banque de France aux termes de laquelle cette dernière s'engage à mettre à la disposition de l'Etat, à titre d'avance, une somme de six milliards de francs en sus du maximum prévu par la convention du 7 avril 1925.

UN PLAIDOYER DE M. DE MONZIE EN FAVEUR DE L'ECOLE PRIMAIRE POUR TOUS

Paris, 1er juillet. — En ouvrant la session du Conseil supérieur de l'Instruction publique, M. de Monzie s'est déclaré partisan de l'école primaire pour tous afin qu'il y ait une formation commune au départ de l'effort scolaire.

« Il importe, a-t-il dit, en supprimant la différenciation excessive par quoi se caractérise notre organisation pédagogique, de transférer au primaire les vertus propres au secondaire, à sa sereine impartialité et son sens délié de l'humain du savoir. »

Une mission française pour le règlement de notre dette aux Etats-Unis

Paris, 1er juillet. — On annonce de nouveau qu'une mission sera désignée dans un avenir très prochain, pour aller négocier à Washington les conditions de la consolidation de la dette française, et que le Gouvernement français chargera auparavant son ambassadeur aux Etats-Unis d'annoncer au Cabinet américain l'envoi de cette mission, en reconnaissant explicitement notre dette de guerre.

LES NEGOCIATIONS ECONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 1er juillet. — Par suite d'un empêchement, M. Chaumet n'a pas pu présider, ce matin, la réunion de la Conférence économique franco-allemande et a laissé à la délégation française le soin d'examiner les dernières propositions de Berlin.

Les scandaleux incidents communistes de Saint-Denis

LES SOCIETES DE GYMNASTIQUE BELGES ET FRANÇAISES ATTAQUEES PAR LES REVOLUTIONNAIRES

Le port des drapeaux nationaux interdit
L'affaire sera portée sur le terrain diplomatique

Voici de nouveaux détails sur les violentes bagarres provoquées par les communistes à Saint-Denis:

On sait que, le 11 mai dernier, la municipalité de Saint-Denis est tombée au pouvoir des communistes. Le maire, M. Laporte, en profite pour abuser de sa passagère autorité.

L'an dernier, le patronage catholique l'« Avant-Garde », que dirige M. l'abbé Joly, avait été invité par des sociétés sportives belges. Admirablement reçue à Verviers, par une municipalité socialiste, l'« Avant-Garde » avait, à son tour, invité cette année deux sociétés de Verviers: « Le Chêne » et « Fac et Spera », à assister au concours de gymnastique qui devait avoir lieu à Saint-Denis, le 28 juin.

Brusquement samedi, à 7 h. du soir, M. l'abbé Joly est averti que le maire communiste de Saint-Denis vient de prendre un arrêté interdisant toute manifestation le dimanche 28 juin, sur le territoire de la commune.

LE DRAPEAU NATIONAL BELGE EMBLEME SEDITIEUX

Quatre-vingts sociétés doivent y prendre part. Mais toutes, étant donnée l'heure tardive à laquelle a été pris l'arrêté du maire communiste, n'ont pas été averties d'avoir à tenir leurs drapeaux pliés.

La société belge « Le Chêne » garda son drapeau national déployé.

Un commissaire de police s'approcha alors, et, avec la plus grande courtoisie, en exprimant tous ses regrets d'être obligé de faire exécuter un pareil ordre, pria M. Cardolle, vice-président du « Chêne », de bien vouloir remettre le drapeau national belge dans sa gaine.

M. Cardolle, justement indigné, protesta, mais, pour éviter les incidents, accepta l'ordre.

Un autre incident, qui n'eut pas de suite, grâce au sang froid de la police, se produisit, au même moment, sur le parvis de la basilique.

A la vue d'un drapeau français, enroulé celui-là, un communiste tenta d'ameuter la foule en criant:

— C'est le symbole de la guerre... Enlevons-le!

Les agents étant intervenus, tout rentra dans l'ordre.

De nouveaux incidents violents se sont produits, le soir, au départ des sociétés, dont les gymnastes ont été attaqués par les communistes.

UNE PROTESTATION AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Bruxelles, 1er juillet. — M. Cardolle, vice-président de la société « Le Chêne », de Verviers, qu'on a contraint, pour obéir aux communistes, de rouler le drapeau national belge, se propose de faire adresser une protestation au gouvernement français par voie diplomatique belge. Depuis trente ans, disait M. Jardolle, j'ai visité toutes les capitales d'Europe. C'est la première fois que semblable chose m'arrive.

LES SALAIRES DES MINEURS

Une grève apparait inévitable en Angleterre

Londres, 1er juillet. — L'Association des propriétaires de mines de Grande-Bretagne a dénoncé comme on s'y attendait depuis quelque temps, le contrat de travail existant avec ses ouvriers.

Elle a envoyé à la Fédération des mineurs le préavis habituel d'un mois, pour mettre fin à l'accord.

D'autre part, M. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs, a déclaré que les ouvriers étaient prêts à résister aux patrons. Une grève est donc probable.

Le coup de force grec est ratifié par le Parlement

Athènes, 1er juillet. — L'Assemblée nationale a adopté la résolution déposée par le général Pangalos et voté la confiance au gouvernement par 185 voix contre 14.

(On se souvient que les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'incapacité du gouvernement d'Athènes, avaient décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalacopoulos, et de former un gouvernement militaire, sous la présidence du général Pangalos.)

EN CHINE

L'INTERVENTION DES SOVIETS

On en posséderait la preuve écrite

Toutes les fois que les Soviets ont été accusés de fomenter méthodiquement les grèves et le mouvement xénophobe en Chine, dit « Le Matin », ils ont publié de furieux démentis.

Ce journal donne le texte d'un document dont il possède la photographie et dont l'original, dit-il, est classé dans les archives du consulat soviétique de Changhaï. Il ne laisse aucun doute sur les agissements de Moscou dans la première grève qui s'est produite, celle des filatures japonaises.

Les comités de grèves, dit ce document, fondés par vous, doivent toujours rester sous votre contrôle direct et leur travail doit être surveillé par vous.

La grève devra être déclenchée en février au plus tard, ce qui nous permettra de nous rendre compte, à la prochaine réunion du comité directeur, que nos instructions ont été suivies et exécutées.

Toutes les dépenses nécessités par le déclenchement de la grève devront être portées sur un devis général établi indépendamment des autres dépenses. Ce devis devra être adressé au département des finances qui vous avancera les sommes nécessaires.

LES BANDITS POLONAIS

Un complice de Wladeck est arrêté à Reims et fait des aveux

Reims, 1er juillet. — La sûreté de Reims a arrêté, sur mandat de M. Lacombiez, juge d'instruction au Parquet de la Seine, un Polonais, Jacques Wladisias, manœuvrier à Reims, accusé de vols et d'assassinats, et impliqué dans les crimes commis par les bandits polonais.

Wladeck a reconnu avoir pris avec Wladeck une part active au cambriolage de la bijouterie Pozzo, à Reims, au cours duquel eut lieu une vive fusillade, et à divers cambriolages commis dans la banlieue de cette ville.

Les traités et conventions économiques entre la France et les Soviets

Paris, 1er juillet. — Le « Journal Officiel » de ce matin publie une note du ministère des Affaires étrangères relative aux traités, conventions et arrangements entre la France et la Russie. Cette note expose qu'il a été convenu que, jusqu'à l'issue des négociations d'ordre économique « les traités, conventions et arrangements ayant existé entre la France ou les citoyens français et la Russie ne devront pas avoir d'effet, les rapports de droit privé nés avant l'établissement du pouvoir des Soviets entre Français et Russes resteront régis comme ils l'ont été jusqu'ici.

Il en sera ainsi tant que les négociations engagées n'auront pas abouti et qu'un accord entre les deux pays, accord qui sera régulièrement publié, n'aura pas apporté de changements à ce « modus vivendi ».

400.000 FRANCS DE BIJOUX DEROBES A UNE JEUNE AMERICAINE DANS UN HOTEL PARISIEN

Paris, 1er juillet. — Miss March, jeune Américaine de 22 ans, actuellement en voyage en France, est descendue dans un hôtel du quartier de la Place Vendôme; elle est venue se plaindre au commissariat d'un vol important. Un écrin contenant 400.000 francs de bijoux lui a été dérobé dans la chambre qu'elle occupe dans l'hôtel.

LA TAXE SUR LES SPECTACLES AU PROFIT DES SOCIETES DE SECOURS MUTUELS

Paris, 1er juillet.— Le groupe de la Mutualité a examiné aujourd'hui les répercussions qu'aurait le vote de l'article 14 du projet de M. le ministre des Finances, instituant de nouvelles ressources fiscales et il a chargé son président de déposer au nom du groupe un amendement en vue de la suppression de cet article dont l'acceptation aurait pour résultat de frapper de la taxe sur les spectacles, les représentations organisées au profit des Sociétés de secours mutuels qui en étaient jusqu'à présent exonérées, par le paragraphe 1er de l'article 93 de la loi du 25 juin 1920.

LES ACCIDENTS D'AUTOS

Un autobus dans un torrent: Deux morts, cinq blessés

Rome, 1er juillet. — On mande de Cividale à la « Tribuna »:

Un camion transportant seize personnes a été précipité dans un torrent. Deux ont été tuées et cinq blessées grièvement.

Un mort et quatre blessés dans un accident à Chelles

Chelles, 1er juillet. — L'éclatement d'un pneu a provoqué, à Chelles, un grave accident d'auto.

M. Ernest Lelong, 30 ans, de Saint-Ouen, a été tué. Ses frères, Albert et Camille ont été grièvement blessés, ainsi que la femme du premier et Mme Dalibard qui les accompagnait.

Décapité par un camion à Paris

Paris, 1er juillet. — Place Gambetta, un auto-camion a renversé M. Maitral, 70 ans, demeurant 38, rue Stendhal, qui a été décapité.

LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE A LAISSE EXPORTER EN RUSSIE 610 MITRAILLEUSES

Londres, 1er juillet. — Sir Philip Cunliffe-Lister, président du Board of Trade, a déclaré à la Chambre que 610 mitrailleuses avaient été exportées d'Angleterre en Russie pendant l'année 1924, les permis nécessaires ayant été accordés par le Gouvernement travailliste. Comme le capitaine C. Jones, libéral, insistait pour savoir si le Gouvernement pouvait donner l'assurance qu'aucune arme ne serait exportée à l'avenir, le ministre a ajouté:

— Nous n'avons aucune intention de délivrer des permis pour l'exportation des munitions.

UNE AVIATRICE FAIT UNE CHUTE ET SE BLESSE ASSEZ GRIEVEMENT

Clermont-Ferrand, 1er juillet. — Au cours d'un vol d'exercices, à l'aérodrome d'Aulnat, où elle fait son apprentissage d'aviatrice, Mlle Colin a perdu la maîtrise de son appareil à une quarantaine de mètres de hauteur et a fait une chute violente. Blessée assez sérieusement, elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Sa vie ne paraît pas en danger.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— **Le Prince Aage de Danemark**, qui combat sur le front riffain, vient d'être cité à l'ordre des armées du Maroc.

— **Un architecte d'Orléans**, Maurice Fourmann, 35 ans, a dit avoir été assommé et dévalisé, boulevard Masséna, à Paris. Depuis il est dans le coma.

— **Le Préfet de la Seine**, pour restaurer les finances de Paris, propose un relèvement des tarifs du métro, du gaz, de l'électricité, de l'octroi, de l'eau et des recettes domaniales.

— **Le Président de la République** est allé visiter l'Exposition d'art lyonnais, organisée par la Ville-l'Evêque, au profit des œuvres de lutte contre le cancer.

— **L'état de santé du jockey Donoghue**, blessé, dimanche dernier, au cours du Grand Prix de Paris, est satisfaisant.

ETRANGER

— **Le champion olympique écossais de course à pied**, Eric Liddell, vient d'abandonner la carrière athlétique pour devenir missionnaire en Chine. M. Liddell a quitté hier l'Angleterre pour se rendre chez les Chinois.

— **D'après les statistiques officielles**, le nombre des chômeurs en Angleterre, s'élevait, à la date du 22 juin, à 1.299.700, soit 19.330 de plus que la semaine précédente, et 285.918 de plus qu'à la même époque l'année dernière.

— **Les pluies abondantes** qui tombent depuis dix jours, ont causé de grandes inondations en Pologne méridionale. La Vistule et d'autres rivières, ainsi que leurs affluents, ont débordé.

— **L'Oldesting (Sénat) norvégien** a adopté, par 35 voix contre 41, le projet de loi du gouvernement, relatif au Svalbard (Spitzberg), dont l'article 1er est ainsi conçu: « Le Svalbard fait partie du royaume de Norvège. »

— **Un violent orage** qui s'est abattu sur New-York, a provoqué l'inondation du métropolitain et de graves incendies.

— **Trois mille passeports sont délivrés chaque jour** en Angleterre à des touristes ouvriers qui se rendent en France et en Belgique: Effet de la livre.

— **L'explorateur suédois Sven Hedin** a décidé d'explorer l'Asie à bord d'un zeppelin.

— **Dans les grottes de Postunia, en Italie, on a découvert des milliers d'animaux préhistoriques.**

— **Quatorze millions** vont être recherchés dans l'épave du « Mérida », vapeur coulé en 1911 au large du cap Ruce (Etats-Unis).

— **A Moscou, au procès des nommés Kindermann**, Vokat, accusés de préparation d'attentats terroristes contre Staline, Trotski et plusieurs autres, le procureur a demandé la condamnation à mort pour les inculpés.

— **Pas de lire-or.** — L'Agence Stefany annonce qu'en recevant les représentants des petites banques, M. Mussolini a démenti de la façon la plus formelle le bruit suivant lequel le gouvernement voudrait introduire la lire-or.

— **Un manuscrit de Beethoven.** — Londres, 1er juillet. — Au cours d'une vente qui a eu lieu aujourd'hui, un manuscrit de Beethoven, très rare, a été vendu 10.000 dollars (220.000 francs).

Le Salon des Tuileries

Un aperçu du Salon des Tuileries, encore qu'un peu tardif, ne saurait être mal accueilli de tant de lecteurs et de lectrices des régions roubaisiennes, qui ont témoigné de leur goût pour les arts. D'autant que ce salon offre de l'intérêt, et par ce qu'on y expose, et par les conditions d'admission. Très nouvelles, ces conditions, puisqu'elles rejettent le jury — n'importent quelle espèce de jury. Pour y être convoqué, il suffit d'être signalé par une exposition importante aux Indépendants. — Evidemment la camaraderie joue un rôle — mais où ne la trouve-t-on pas aujourd'hui? Et d'ailleurs, le public est là pour remettre tout au point, —et soyez sûr qu'il n'y manque pas. Qu'il s'agisse de peinture, de théâtre ou de musique — voire de littérature — somme toute, les petites chapelles, les bons camarades, la critique complaisante, n'imposent pas les estimations autant qu'on veut bien le supposer ou le dire — et croyez-le, c'est encore le bon sens du public qui a le dernier mot — et aussi le temps. L'estimation du temps! voilà qui est souverain. En lisant récemment un humoristique article, intitulé « Patience », j'en faisais encore réflexion. Patience! — le temps met chacun, et chaque chose, à sa place — et souvent sans trop de délais.

A la peinture, au Salon des Tuileries, passons assez rapidement devant ALBERT BESNARD, trop connu, trop coté déjà pour qu'il y ait lieu d'en rien dire de bien nouveau, et notons de la même façon les portraits de JACQUES BLANCHE. De VAN DONGEN, nous avons déjà eu mainte occasion de dire notre pensée. Il faut remarquer pourtant qu'en cette Exposition sa manière diffère d'elle-même. Moins tarabiscoté, plus naturel, plus simple, il ne saurait, à mon sens, que plaire davantage. DESVALLIERES nous offre une Orgie Païenne. AMAN-JEAN plusieurs toiles empreintes de poésie. Et puisque ce nom est d'abord venu sous ma plume, regardons avec sympathie, de Mme CHARLOTTE AMAN-JEAN, la *Vision d'Hôpital*, qui prouve que le talent de cette jeune artiste dispose des notes les plus variées. Je viens de louer une femme... Arrêtons-nous, en esprit de justice, devant quelques autres œuvres féminines: *Marché de Chevaux*, de Mme BERTHE MARTINI. Mouvement, vie, pittoresque, se trouvent réunis en cette toile. — *Natures mortes* très bien rendues, de Mme GALTIER-BOISSIERE. — Sans oublier, sous le titre de *Maternité*, de Mme LUCY KARADEL, une scène de vie bretonne, dont j'apprécie le sentiment, la sincérité, l'émotion, exemptes de cette sorte de sensiblerie que l'on pourrait parfois reprocher aux œuvres de ce genre quand c'est une femme qui en est l'auteur. — De Mme BIANKA, qui a de l'allure et de la fraîcheur, des Scènes de Cirque. — De Mme MAGDELEINE DAYOT, un Tableau de fleurs, et, plus original, l'histoire décorative de poupées, amusante et remplie d'humour.

*

Passerons-nous aux Paysages qui sont, avec le portrait, mon faible. Leur nombre et leur valeur rendent difficile une analyse bien détaillée, lorsqu'il s'agit d'un examen quelque peu à vol d'oiseau. FLANDRIN retient mon regard et le caresse, avec la fraîcheur, la luminosité de deux tableaux, tandis que me plait aussi le *Paysage du Midi*, de FESKÉ, celui d'ANDERS OSTERLIN, l'*Arcadie*, de PAUL VERA, et les *Bretonneries*, de LADUREAU. Une *Impression de* LITERIE (*Laprade*), exquise de mélancolie, les *Paysages de Provence*, qui rendent avec sobriété des aspects de campagne du Midi (GIRIEUD).

...Hélas! ils sont trop et nous voudrions bien pourtant donner un regard aux Portraits, aux œuvres de la Sculpture. Sans parler de Jacques Blanche, Van Dongen, notés dès le début, TRISTAN KLINGSON, humoriste et spirituel, en offre une série, dont le sien n'est pas le moins pittoresque. Citons DREYFUS-STERN qui, joignant au talent de portraitiste celui de paysagiste, nous intéresse donc doublement. FRANÇOIS RICHEPIN, qui fait « très vivant », qualité devenue assez rare, et semblerait-il pourtant, la première dans l'art des portraits, *le Portrait de Léon Bernard*, par René Martin. Et arrêtons-nous devant le *Portrait de Femme*, d'HENRY DE WAROCQUIER. Cela, c'est vraiment de l'art. La physionomie humaine est sentie, traduite, avec une subtile compréhension. C'est la première fois que les personnes qui visitaient avec moi l'Exposition, voyaient un portrait de ce peintre, de ce maître. L'impression fut vive et elles ne sont pas près de l'oublier.

*

Les lecteurs ne sont-ils pas déjà trop hors d'haleine et auront-ils le courage de me suivre à la Sculpture? Si oui, ils seront récompensés de leur endurance. Car en vérité, la sélection y est digne d'éloges. DRIVIER, qui se perdait dans des recherches polychromes, cette année présente un buste de femme gracieux et charmant, dont les draperies sont traitées avec une singulière maîtrise. La *Bacchante au repos* et l'*Aube*, d'ANNA BASS, sont des œuvres harmonieuses. La *Danse*, de GUENOT, est exquise. Signalons un *Motif* du *Monument aux Morts* érigé au Havre (POISSON), des *Bustes* de WLERICK. Une *Baigneuse*, de HALOU, qui me plait particulièrement par son air de famille avec les sculptures du XVIIe siècle. De LOUIS DEJEAN, le torse de la statue dorée qui se dresse devant la porte de Paton, aux Arts Décoratifs. Rien n'en saurait rendre la grâce. De BOURDELLE, le *Centaure mourant*, un peu lyrique, un peu romantique, mais remarquable de maîtrise. Croyez que ce n'est point si facile que cela de rendre la Mort du Centaure, moitié homme, moitié brute, mais homme plutôt que brute. Comment faire prédominer, dans cette fin, l'Humanité sur la bête? Il faut bien de l'art pour y être arrivé.

Et voici une œuvre qui vaut aussi que l'on s'y arrête. Déjà, il me souvient, l'année dernière, à cette même Exposition, pour un projet de fontaine, d'une *Naïade* de son auteur: PAUL MARIE. Elle était restée dans ma mémoire, cette noble Naïade. J'imagine HERAKLES A LA BICHE, ornement et beauté d'une place publique, d'un jardin. Et j'ai aimé cette biche, fine, palpitante, qui ferait honneur au meilleur des Animaliers.

Il en est d'autres que je voudrais pouvoir nommer. Mais de cette Exposition, comme de toutes les autres, on sort avec cette sensation d'encombrement éprouvée à tous les Salons. Chaque œuvre en soi ne manque point de valeur. Mais est-ce assez de ne manquer point de valeur pour être mis sous les yeux du public? La surproduction tue en tout. La surproduction — elle est dans tous les domaines — dans la vie théâtrale: les théâtres se sont multipliés de telle sorte à Paris qu'il faut une page, et plus, des grands quotidiens pour en indiquer les programmes. En littérature et peinture cela devient une effrayante menace. C'est par charrette que l'on transporte, dans les nombreuses expositions, des kilomètres de peinture, des poids effrayants de sculpture. Les libraires succombent sous la quantité insensée de productions littéraires. Résultat, l'indifférence du public. Jamais les « Arts » n'ont tant donné, et jamais, somme toute, dans l'ensemble on ne s'y est si peu intéressé.

« Trop est trop », disait le Sage.

C. C.

Le chef du parti bolcheviste et sept de ses associés arrêtés en Hongrie

Budapest, 1er juillet. — La police de Budapest a arrêté le chef du parti socialiste d'extrême-gauche, nouvellement nommé, M. Stéphane Vagi, et sept de ses associés.

Des perquisitions opérées à leurs domiciles ont permis de constater qu'ils étaient en relations avec des bolchevistes étrangers, qu'ils recevaient de Paris et de Vienne des subsides d'argent et qu'ils cachaient des armes au moyen desquelles ils se proposaient d'organiser un groupe terroriste, afin de proclamer la dictature du prolétariat.

Une histoire qui vient d'Amérique

Deux criminels devaient être exécutés, mais le bourreau était en prison!

New-York, 1er juillet. — Deux criminels condamnés à mort, devaient être exécutés dans la prison de Little Rock, dans l'Arkansas. Déjà l'un d'eux avait pris place sur le fauteuil fatal pour être électrocuté, et l'autre attendait son tour, quand on s'aperçut que l'exécuteur des hautes œuvres n'était pas présent... et pour cause. Il était, en effet, lui-même en prison avant été pris en flagrant délit de contrebande.

On dut faire appel à des volontaires pour remplacer le bourreau momentanément empêché de remplir ses fonctions.

LES ELECTIONS CANTONALES

DANS LE CANTON DE LANNOY

Les réunions de l'Entente Républicaine

Le Comité de l'Entente républicaine du Canton de Lannoy organise les réunions ci-après au cours desquelles M. G. de Montalembert, candidat au Conseil général, exposera son programme.

A Toufflers, le mardi 7 juillet, à 20 h., à l'estaminet Picavet, 4, rue de Tournai.

A Lys, pour les électeurs de Lannoy et de Lys, le samedi 11 juillet à 20 h., à l'estaminet « Sainte-Anne », face à l'usine Boutemy.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE AU MAROC

LES OPERATIONS FRANÇAISES

Fez, 1er juillet. — (Communiqué officiel): *A l'Ouest, rien à signaler.*

Au Centre, d'importants contingents ennemis ont attaqué, dans la nuit du 20 au 30 juin, Halima et le groupe mobile du Haut-Leben. Ils ont été repoussés après une lutte très vive.

A l'Est, une attaque ennemie au coude de l'Oued-Mcoun, a été brillamment repoussée par nos partisans appuyés d'autos-mitrailleuses et par un détachement de nos troupes.

Un navire anglais participe au blocus

Tanger, 1er juillet. — Le destroyer anglais « Tourmaline » est arrivé.

Il restera jusqu'au 31 juillet. En accord avec les navires de la flotte française, il patrouillera dans les eaux de Tanger pour s'opposer à la contrebande des armes.

Pour les blessés

Mexico, 1er juillet. — La colonie française de Mexico vient d'adresser une nouvelle somme de 15.000 fr. à Mme Lyautey pour les blessés du Maroc.

ABD-EL-KRIM AURAIT ETE VICTIME D'UN ACCIDENT DE CHEVAL

Londres, 1er juillet. — On mande de Madrid aux journaux:

« Suivant des nouvelles de Melilla, Abd-el-Krim a été victime d'un accident. Le chef riffain, renversé par sa monture, qu'effraya le bruit d'un avion, aurait eu la jambe fracturée. »

M. BRIAND EXPOSE LA SITUATION POLITIQUE GENERALE

devant la Commission des Affaires étrangères

Paris, 1er juillet. — A la Commission des Affaires étrangères, M. Aristide Briand a fait un exposé détaillé de la situation politique générale. Il a donné notamment des renseignements très complets sur les événements de Chine et du Maroc, ainsi que sur l'état actuel du problème de la sécurité à la suite des négociations interalliées de Genève.

LE CONGRES NATIONAL SOCIALISTE SE TIENDRA LE 15 AOUT

Paris, 1er juillet. — La Commission administrative permanente du Parti socialiste a décidé, en raison des élections cantonales, de reporter le Congrès national du parti à la [illegible].

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE PHILIPPE DAUDET

Une confrontation de M. Léon Daudet avec M. Lannes

Paris, 1er juillet. — Cet après-midi, dans le bureau de M. Laugier, juge d'instruction, a eu lieu la confrontation de M. Léon Daudet directeur de l'« Action Française », avec M. Lannes, contrôleur à la Sûreté générale.

M. Daudet a déclaré à M. Lannes que Le Flaoutter était venu le 2 décembre pour lui montrer le numéro du « Libertaire » parlant de la mort de son fils. Le 9 décembre, le rôle du libraire n'était pas connu et son nom pas encore prononcé.

Le libraire aurait donc fait une troisième visite le 16 décembre, à M. Lannes.

M. Léon Daudet essaya de faire préciser par M. Lannes les conditions de ces visites, mais le contrôleur de la Sûreté générale ne se souvient pas exactement des dates.

En ce qui concerne les voyages de M. Lannes à Gourdon, M. Léon Daudet demande ce que M. Lannes allait faire dans le Midi à Gourdon, au moment de l'inauguration du monument aux morts.

M. Lannes explique qu'il était allé faire une tournée de service dans le Midi.

Il affirme également qu'il n'a pas tenu à M. Perretti della Rocca les propos qu'on lui prête contre M. Léon Daudet.

Quant au rapport qui a été communiqué à M. Barnaud par M. Marlier, préfet de la Corse, M. Lannes déclare ne l'avoir pas connu. Il ignorait à cette époque, dit-il, si M. Daudet avait un fils.

M. Léon Daudet répond que c'est M. Malvy qui s'est plaint des incidents de Creyse.

M. Lannes donne l'emploi de son temps le jour du drame.

La confrontation se poursuivra demain. M. Daudet sera confronté avec M. Colombo, commissaire de police, puis, les jours suivants, avec M. Marlier.

L'attentat de la rue Damrémont

Clerc et Bernardon sont inculpés

Paris, 1er juillet. — Le substitut Siramy vient de communiquer à M. le juge d'instruction Barnaud, le réquisitoire définitif qu'il a établi sur l'affaire de la rue Damrémont.

M. Siramy conclut à la culpabilité de MM. Jean Clerc, graveur, et Joseph Bernardon, vernisseur, sous l'inculpation d'homicide et de tentative d'homicide.

L'affaire viendra probablement à la session d'octobre.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le taux progressif

Paris, 1er juillet. — Voici le texte adopté par la Chambre, sur la proposition de la Commission des finances, relativement au taux progressif applicable pour le calcul de l'impôt général sur le revenu (article 6 ter de la loi de finances, ancien 17.)

Le taux de l'impôt applicable au revenu taxable est fixé comme suit:

1° Revenu taxable jusqu'à 10.000 fr.: 2 %.

2° Revenu taxable compris entre 10.000 et 100.000 fr.: de 2 à 11 %, avec progression de 0,01 par 100 fr.

3° Revenu taxable compris entre 100.000 et 500.000 fr.: de 11 à 26 %, avec progression de 3/8 de centime par 200 fr. ou portion de 200 fr.

4° Revenu taxable supérieur à 500.000 fr.: 26 à 44 %, avec progression de 3/4 de centime par 500 fr. ou fraction de 500 fr., le taux ne devant pas excéder 44 %.

Le double décime institué par l'art. 3 de la loi du 22 mars 1924 n'est pas applicable à l'impôt résultant de l'application du présent mode de taxation.

L'ACTION COMMUNISTE

M. Doriot chez le juge d'instruction. — C'est à Rabat que la lettre de M. Vatin-Pérignon aurait été volée

Paris, 1er juillet. — Cet après-midi, le député communiste Doriot a été entendu par M. Maillefaud, juge d'instruction. Celui-ci a demandé à M. Doriot des explications sur une carte du Maroc saisie au domicile du député et qui comportait des indications sur les opérations militaires.

Ces indications avaient trait à des opérations effectuées en 1924 et non en 1925, a répondu M. Doriot.

M. Doriot a maintenu ensuite ses précédentes déclarations au sujet de la lettre de M. Vatin-Perignon. « Cette lettre, a-t-il dit, je l'ai trouvée dans mon courrier au journal « L'Humanité ».

D'autre part, l'enquête de la Direction des Postes continue. On croit que c'est à Rabat que la lettre de M. Vatin-Perignon aurait été volée.

LES NEGOCIATIONS ECONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDES

La préparation de la réponse française

Paris, 1er juillet. — La délégation française pour les négociations économiques franco-allemandes a terminé, cet après-midi, l'examen des dernières contre-propositions allemandes. Elle a étudié, en outre, les termes de la réponse française qui sera remise aux négociateurs allemands auxquels M. Chaumet demandera de faire connaître leur position définitive dans le plus bref délai.

LES POURSUITES CONTRE JACQUES SADOUL

Paris, 1er juillet. — A la suite de l'arrêt du Conseil de guerre d'Orléans acquittant le capitaine Jacques Sadoul du chef de désertion, la Justice civile avait été saisie contre lui d'une information d'intelligences avec l'ennemi.

Me Maurice Flach, avocat de Jacques Sadoul, vient de soulever une exception de droit; il a exposé qu'aux termes de l'article 77 du Code pénal, qui prévoit l'intelligence avec l'ennemi le mot « ennemi » ne peut s'entendre que des nations légalement en guerre avec la France. L'état de guerre légal n'ayant pas existé en droit, le capitaine Sadoul ne pouvait pas être l'objet de l'inculpation, ni de poursuites.

M. Delalé, juge d'instruction, vient de communiquer son dossier au Parquet pour que ce moyen de droit soit examiné.

LES MODES DE SCRUTIN PROPOSES PAR LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Paris, 1er juillet. — La sous-commission de sept membres chargée par la commission du suffrage universel d'examiner les différents modes de scrutin, soumettra mercredi prochain à la Commission le rapport de M. Barety donnant à choisir entre les quatre formules suivantes:

1° Scrutin d'arrondissement comme il était pratiqué en 1914;

2° Scrutin d'arrondissement avec péréquation des circonscriptions;

3° Scrutin de liste départemental tel qu'il existait en 1885;

4° Petit scrutin de liste dans les départements sectionnés.

UN CONGRES INTERNATIONAL DES CHEMINOTS

Bellinzzone, 1er juillet. — Hier s'est ouvert, en présence de plus de cent délégués, représentant vingt-et-un pays, le Congrès international des cheminots.

Après la nomination de deux commissions pour la rédaction d'une résolution sur le droit de coalition et la dénationalisation des chemins de fer, le président, M. Cramp, présente un rapport sur la journée de huit heures et son application dans les chemins de fer à la semaine de quarante-huit heures.

Les cheminots désirent quelques modifications à la Convention de Washington.

Marché des changes à l'Etranger

du mercredi 1er juillet 1925

Londres: Sur Paris, 109.05; sur Bruxelles, 109.50; Esc. hors banque, 3 1/2 à 4; Prêt à court terme, 3 3/5.

New-York: Sur Paris, 446 1/3; sur Londres, 481.25; Câbl. Trans., 486.13; sur Bruxelles, 444.00.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 440; à terme janvier, 323; mars, 281; juillet [illegible]; septembre, 270; décembre, 283.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

EXAMENS DU BACCALAUREAT

2e PARTIE. — PHILOSOPHIE

Ont été déclarés admis à subir les épreuves orales:

MM. Audegond, Bailliot, Barrau, Bataille, Gérard Becuwe, Berlemont, Berteaux, Bodvin, Brunelat, Callens, Claeyman, Coureur, Constant, Cornée, Corneille, Courouble, Albert Degand, Aubert Descamps, Dobritz, Ducroquet, Dumazy, Duvinage, Favoreau, Gantois, Gobled, Guilain, Guinamard, Heutgès, Houzé de l'Aulnoit, Imbert, Jean Laude, Michel Lecat, Edmond Leclercq, Le Thierry d'Ennequin, Lofferand, Macquart, Maegh, Malice.

Mlles Degraeve, Delabaye, Guitel, Hebert, Lambert, Lefort, Leveaux.

Oral le jeudi 2 juillet à 8 heures.

MM. Maquet, Marchant, Paul Martin, Monsuez, Podevin, Henri Pollet, Richard, Jean Roger, Swynghedauw, de Tayrac, Vanlacr, Vansteenberghe; Mlle Rousseau.

Oral, jeudi 2 juillet, à 14 h.

MM. Anneux, Baude, Bauters, Bayart, Beaudouin, Bréda, Brochen, Buisine, Carnois, Jacques Carré, Marcel Carré, Derville, Deffontaine, Despinoy, Donaint, Dumortier, Galland, Herreman, Houplain, Lapouille, Ernest Leclercq, Lefebvre, Legros, André Lesaffre, Victor Lesaffre, Lessens, Lys, Mulliez, Page, Papillon, Emile Pollet, Prouvost, Ratterman, Salingue, Samain, Sartorius, Vitrant, Watrigant, Willot; Mlles Coutard, Danel, Fourlinnie, Jénart, Loizeau, Rey.

Oral, le vendredi 3 juillet, à 8 h.

MM. Allaert, Baillet, Bareyre, Basuyau, Berode, Bourdrel, Brys, Capuron, Certeux, Chaillet, Denis, Alphonse Deudon, Roland Deudon, Dewailly, Doutrelant, Marcel Dubois, Duez, Garet, Paul Godart, Gossart, Hachez, Harbonnier, Hilaire, Jonas, Lesure, Andoine Laude, Lauriat Leblanc, Legillon, Roger Simon, Vandenbosch, Léon Watine, Waymel.

Mlles Avril, Bastien, Dancourt, Debuire, Antoinette Depoutre, Marcelle Depoutre, Douillet, Hanot, Humeury, Roelands.

Oral le vendredi 3 juillet à 14 heures.

MM. Legrand, Lemettre, Pierre Leroy, Franc Martin, Merlen, Pierre-Louis Minet, Montagne, Ovigneux, Samara, Viaque, Vilain.

Mlles Leveque, Lynde, Paves, Plane.

Oral le samedi 4 juillet, à 8 heures.

MM. Agostini, Henri Antoine, Roger Becuwe, Biart, Cailleret, Cappelaere, Cappelle, Wortheil.

Mlles Bayle, Degand, Viste.

Oral, le samedi 4 juillet, à 14 heures.

MM. Delalieu, Delattre, Delaval, Deloraine, Delsaux, Demont, Deroubaix, Dollé, Drieux, Dujardin, Duquesne, uval.

Mlles Dehaynin, Dienne, Dubois.

Oral le lundi 6 juillet, à 8 heures.

MM. de Foucault, Gobin, Godin, Guery, Honoré, Latapie, Masse, Palmé, Passage, Perrin, Pluvinage, Pomart.

Mlles Gogibus, Hamy, Hanicotte.

Oral le lundi 6 juillet, à 14 heures.

MM. Pouchele, Rile, Robbe, Roger Marcel, Schweitzer, Soland, Teneur, Vanneuville, Wauties; Mlles Allègre, Antoine, Ringot, Senellart, Tellier, Winnaert.

Oral, le mardi 7 juillet, à 8 h.

MM. Bejot, Bernard, Binard, de Bonnières, Bourguignon, Braillon, de Buttet, Casses, Chetteont, Choquet, Comment, Coquel; Mlles Benoist, Antoinette Cadart, Françoise Cadart.

Oral, mardi 7 juillet, à 14 h.

MM. Decheux, Darras, Charles Degrave, Delelis, René Descamps, Donnette, Maurice Dubois, Pierre Duquesne, Durigneux, Falise, Febvay, Fourmaintraux, Garbe, Jacques Godard; Mlle Godart.

Oral, le mercredi 8 juillet, à 8 h.

MM. Horen, Lavallart; Mlles Guilbert, Hennart, Joly.

Oral, le jeudi 9 juillet, à 8 h.

M. Maurice Lemaire; Mlles Lebas, Leca, Leroy, Lesonne.

Oral, le jeudi 9 juillet, à 11 h.

MM. Bailly, Barbera, Lobez, Lariot, Louvois, [illegible]

Mlles Pougeoise, Pouillet, Prieur.

Oral le vendredi 10 juillet, à 8 heures.

MM. Bigot, Caddau, Coquart, Debore, Dumont, Drappier, Duchenoy, Duroisel.

Mlles Blairon, Buvry, Carpentier, Chaineau, Cochard, Entraygues.

Oral jeudi 10 juillet à 14 heures.

MM. Lamy, Lebon, Lefranc-Audré, Leroux, Mathiare, Normand, René Peckels; Mlles Feuillette, Hamart, Lacheret, Lemaire, Marotte, Petit.

Oral, le samedi 11 juillet, à 8 h.

MM. Beckmaert, Bozannet, Roger Maurice, Saget, Seigneur, Emile Souron, Thieulle; Mlles Bourgeois, Rouvet, Sanfaire, Thierce, Vandenbroek, Wacogne.

Oral, le samedi 11 juillet, à 14 h.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Wimbledon, 1er juillet. — Voici les résultats des épreuves disputées aujourd'hui:

En Double Messieurs, au quatrième tour, Cochet-Brugnon battent Meldon-Scroope, par 2-6, 6-3, 6-2, 6-4. Cochet et Brugnon participeront donc aux demi-finales.

Au quatrième tour, en Double Mixte, Mlle Lenglen-Borotra battent Miss Mac Kane-Gilbert, par 6-1, 6-2.

Au quatrième tour, Borotra-Lacoste battent les Anglais Berger et Hunt, par 6-3, 6-3 et 6-1.

Dans la demi-finale, Mlle Lenglen a battu Miss Mac Kane, par 6-0, 6-0.

Dans le Double Mixte, second tour, le Belge Washer et l'Anglaise Mme Satterthwaite battent le Français Cochet et Mme Billout, par 2-6, 12-10, 6-4.

TIRAGES FINANCIERS

du 1er juillet 1925

CREDIT NATIONAL (Emission de Juin 1923)

Le numéro 600.301 des quatre séries de 0 à 3 millions est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 830.301 des quatre séries de 0 à 3 millions, est remboursé par 50.000 fr.

Les numéros 380.301 et 620.301 des quatre séries de 0 à 3 millions, sont remboursés par 25.000 fr.

Les numéros 389.301 et 620.301 des quatre séries de 0 à 3 millions, sont remboursés par 10.000 fr.

Les numéros 000.301, 030.301, 290.301, 400.301, 410.301, 440.301, 460.301, 770.301, des quatre séries de 0 à 3 millions, sont remboursés par 5.000 fr.

Tous les bons dont les numéros se terminent par l'un des trois nombres suivants: 0.301, 3.543, 7.150, sont remboursés par 1.000 fr., sauf les 48 bons déjà annoncés et qui sont remboursés à 100.000, 50.000, 10.000 et 5.000 francs.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du mercredi 1er juillet 1925

COTONS

LIVERPOOL, 1er juillet.

Ventes, 7.000; importations, 13.346; américain, baisse, 12; brésilien, baisse, 12; égyptien, inchangé.

NEW-ORLEANS, 1er juillet.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.00; cotons à terme sur juillet, 23.45-50; octobre, 23.26-28.

NEW-YORK, 1er juillet.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.70; à terme sur janvier, 23.40-53; février, 23.64; mars, 23.80-82; avril, 23.90; mai, 24.06; juin, incoté; juillet, 23.96; août, 24.18; septembre, 24.05; octobre, 23.96-99; novembre, 24.00; décembre, 24.06-07.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France, [illegible]; Continent, 7.000; pour le Japon, nulles.